

**Annexe 3**

<b>Fonction</b>	CPE chargé des missions de prévention, gestion de crises, pratiques partenariales singulières et du climat serein
<b>Nature du poste</b>	EDU- EDUCATION (CPE)
<b>Nature de la spécificité</b>	CPE en établissement avec conditions d'exercice spécifiques
<b>Discipline</b>	CPE
<b>N°UAI établissement</b>	0752190Y et 0752191Z
<b>Nom établissement</b>	Collège Apollinaire
<b>Adresse établissement</b>	39 avenue Emile ZOLA 75015 Paris
<b>N° téléphone établissement</b>	0145770519
<b>Personne à contacter (titre, nom, prénom, fonction)</b>	DETEMPLE ANNE-MARIE Principale du collège
<b>Précisions concernant la spécificité duposte (type d'enseignement, public, contexte établissement)</b>	<p>La variété des publics, des cultures (plus de 45 nationalités représentées au sein du collège) et des besoins particuliers (Présence d'une SEGPA, d'une Ulis et d'une UPE2A)</p> <p>La gestion d'adolescents complexes issus de familles aux cultures hétérogènes parfois éloignées de l'école aux comportements imprévisibles. IPS de 6<sup>ème</sup> : 99 et plus de 45 élèves en situation de handicap</p> <p>Etre en capacité de gérer des crises de faibles à fortes intensité (Affaire Yuriy en 2021)</p> <p><i>Coopérations et coordinations à développer :</i></p> <p>Travail avec des partenaires externes au collège chargé de la prévention dans le quartier (police, éducateurs de rue, police municipale, voisinage, conseil de quartier...)</p>
<b>Contraintes particulières d'exercice (Volume horaire concerné par l'exercice de missions spécifiques, connaissances théoriques, pratiques, utilisation de matériels spécifiques, ...)</b>	40 à 50% du temps par rapport à une situation standard avec des variations dans le temps. Moment à forte intensité et moment à faible intensité selon le moment de l'année et du contexte du quartier.
<b>Définition des missions (Enseignement, partenariat, conduite etsuivi de projets, ...)</b>	<p><b>Mission 1 :</b></p> <p>A ce titre le/la CPE doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- recruter, animer et diriger les AED en relation avec sa collègue plus orientée sur le travail d'orientation des élèves.</li> </ul> <p><b>Mission 2 :</b></p> <p>A ce titre elle/il doit :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en œuvre la politique de prévention contre le harcèlement et la prévention des phénomènes de bande. Il sera aidé par l'assistant pédagogique</li> </ul> <p><b>Mission 3 :</b></p> <p>A ce titre il/elle doit : assurer le suivi des élèves en particulier les élèves en situation de handicap ( 45 élèves et être attentifs aux élèves inclus d'UPE2A, en assuré le suivi à CT et MT )</p>

	<p><b>Mission 4 :</b>  A ce titre il /elle doit : assurer le lien avec les parents et les autres acteurs du collège ( professeurs, AESH-PIAL) et des partenaires extérieurs singuliers (police, police municipale, éducateurs de rue, conseil de quartier, mairie...)</p>
<p><b>Compétences souhaitées</b></p>	<p><b>Les « savoirs » :</b>  Connaître les missions du CPE, les droits et devoirs des élèves, des parents (en particulier dans des situations familiales liées aux violences intra-familiales, de divorces, de familles monoparentales, d'enfants placés, ...)</p> <p><b>Les « savoir-faire » :</b>  Capacité à mobiliser et à motiver les AED, à organiser le Service dans l'intérêt du service de l'Education Nationale et en particulier du climat serein.  Capacité à déceler le mal-être des élèves, à écouter les différents acteurs, à observer et à les orienter vers les professionnels qui pourront aider à la résolution de problème (Assistante sociale, psychologue de L'EN, Infirmière et médecin scolaire et des services externes MLDS, CMPP...)  Gestes professionnels liés aux besoins particuliers et du handicap  Capacité à utiliser les tableaux de bords des outils de gestion de vie scolaire, à les analyser et à en déduire des actions à mener pour faire évoluer le projet de vie scolaire. Capacité à créer des outils de suivi adapté aux élèves à besoin particulier  Capacité à faire vivre le CVL et à mettre en œuvre des actions de prévention et de valorisation du carré régalien.  Connaissance et pratique des méthodes de gestion de crise.</p> <p><b>Les « savoir-faire » comportementaux :</b>  Ecouter, Observer.  Garder son calme, faire preuve d'empathie tout en restant ferme sur le droit et les valeurs. capacité à faire vivre une cellule de crise  Capacité à faire face à des situations de crises et à appliquer des méthodes de gestion de crise.  Diriger une équipe, planifier le travail et ajuster cette planification selon les besoins parfois temporaires, mettre en place les outils de cette planification.</p>
<p><b>Expérience professionnelle antérieure souhaitée</b></p>	<p>Personne ayant déjà eu des situations de crise à gérer et ayant eu des formations à la négociation de crise, à la mise en place d'une cellule de crise...</p> <p>Personne ayant été dans des établissements de type REP ou REP plus ou dans des établissements ayant déjà été intégrés à des plans violence.</p>